

Les conversations métropolitaines des CAUE d'Île-de-France

Nouvelles mobilités ?

2EME CONFÉRENCE-DÉBAT, LE MERCREDI 27 MAI 2015

de 18h à 20h30 à l'Entrepôt 75014 Paris.

La métropole du Grand Paris prend forme avec une loi qui organise les territoires et avec un projet de transport en commun, le Grand Paris Express, qui en reliera les grands pôles. Pour autant, pour fonctionner, la métropole ne doit pas faire l'impasse sur la maîtrise des fonctions de la zone dense et le développement égalitaire des territoires.

Cette deuxième rencontre portera sur la question de la desserte de ces territoires, et abordera les enjeux et conditions des nouvelles mobilités. Comment articuler les réseaux, existants et futurs ? Quels dispositifs pour réunir les différents acteurs ? Ces stratégies permettront-elles aux lieux de transport de s'affirmer comme de véritables lieux urbains ? Qu'ils soient au service d'une desserte satisfaisante des territoires, autant qu'à celui de l'usager, promis à un avenir de plus en plus mobile.

Les conversations métropolitaines des CAUE d'Île-de-France

Nouvelles gares, leviers pour les territoires ?

un cycle de 6 conférences-débats, d'avril à décembre 2015

À partir de leur connaissance fine du terrain et des observations qu'ils recueillent dans le cadre de leur activité de conseil, les CAUE d'Île-de-France proposent un cycle de 6 conférences-débats intitulé « **Conversations métropolitaines** » à destination des élus et publics professionnels de l'aménagement et de la construction.

L'objectif de ces rencontres est d'aborder les problématiques liées à la métropole (aménagement, logement, foncier...), de questionner les synergies entre les ambitions métropolitaines et la mise en oeuvre des politiques locales et de créer les conditions d'échanges et de partage autour de ce sujet d'actualité.

Nouvelles gares, leviers pour les territoires ?

Les gares vont changer de statut. De simple objet architectural, elles vont devenir de véritables pièces urbaines, des générateurs de développement urbain, à relier notamment aux autres modes de circulation.

Partie visible du réseau de transport public, elles constitueront de fait, des équipements structurants des territoires desservis. Concentrant les flux et les nouvelles constructions, elles vont contribuer à créer de nouvelles centralités. Aussi l'aménagement des abords des gares du Grand Paris suscite-t-il beaucoup d'attentes et de questions de la part de tous les acteurs publics et privés. Ces attentes seront-elles satisfaites, dans quelles conditions, à quel rythme, pour quels territoires ?

n°2 .

Nouvelles mobilités ?

Présentation de la soirée

Modération : **Jean-Michel Payet**, directeur du CAUE de Seine-Saint-Denis

> **LE RÉSEAU MÉTROPOLITAIN : RUPTURES ET CONTINUITÉS**

par **Didier BERNARD**

Architecte - RATP Maîtrise d'ouvrage des projets

Conception et Identité des Espaces de transports

« Le métropolitain » a été le premier nom du réseau de métro parisien. Depuis sa genèse dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et sa création en 1900, de ses extensions en 1922 jusqu'à la création du RER dans les années 70 et la construction de la ligne 14 en 1998, le réseau Métro s'est développé sur des logiques de territoire en surface qui ont profondément marquées les formes et les ambiances de ses espaces souterrains. La présentation permettra de retracer ces étapes et de les mettre en perspective avec la création en cours du réseau du Grand Paris Express.

> **DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DANS LES MÉTROPOLES : CONTRATS D'AXES ET CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN ÎLE DE FRANCE**

par **Guillaume de TILIÈRE**

Professeur associé au LVMT à l'université Paris Est (Laboratoire Ville Transport Mobilité de l'IFU)

Responsable du Groupe Transport chez BG Ingénieurs Conseils

Dans le cadre des projets de transport dans les métropoles et grandes agglomérations; les outils de gestion des grands projets de transport ont évolué depuis une décennie face à l'organisation des territoires et au besoin de coordonner la planification des transports et de l'aménagement. Ainsi pour permettre une vision globale de l'approche du développement territorial des projets étendus de tramways ou de métro comme le métro du grand Paris, des outils plus adaptés de coordination entre les partenaires et acteurs de ces projets se sont progressivement mis en place. Que ce soit les contrats d'axe ou les contrats de développement territorial, ces outils ont pour objectif de mieux coordonner les actions de développement durable sur le volet aménagement du territoire, transport, social et emplois afin d'assurer la cohérence des actions sur les différentes échelles du territoire en contractualisant les objectifs de chaque acteur.

> **TEMPS D'ÉCHANGES**

Le réseau métropolitain

Didier Bernard

Didier Bernard est architecte de formation. Il est salarié de la RATP depuis 1982 et a exercé des missions de conception au sein de l'ingénierie interne, tant dans des projets en Île-de-France qu'à l'étranger.

De 1990 à 1998 lors de la création de la ligne 14 Météor, Il est responsable de la discipline architecture dont Bernard Kohn était l'architecte des stations, mandaté à travers une charte transversale.

De 1999 à 2009 il assume la direction de conception pour le déploiement des opérations de requalification des stations du réseau Métro.

Depuis 2010, il conduit une petite équipe en assistance à la maîtrise d'ouvrage, au service de la stratégie et de la définition des standards d'aménagements, au sein du département de la Maîtrise d'Ouvrage des Projets. Ces missions portent principalement sur les questions d'architecture, de patrimoine et d'identité des espaces de transports de la RATP, Métro et RER.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

> OUVRAGES

- BIENVENUE Fulgence, HERVIEU Jacques (1903) Le chemin de fer métropolitain municipal de Paris, Paris, Librairie Polytechnique, Ch. Béranger, 326 p.
- BIETTE Louis. (1928) Les chemins de fer urbains parisiens
- ROBERT Jean. (1967) Notre Métro, Musée des Transports Urbains (A.M.T.U.I.R)
- BERNARD Didier. (1996) La lecture du paysage, un outil au service des projets de requalification des espaces transports, rapport de recherche RATP Département des Projets.
- BERNARD Didier. (1999) L'espace de transport génère t-il de l'architecture, Archi Créé, N° spécial RATP.
- BERNARD Didier. (2009) Le Métro de Paris, définition des principales qualités urbaines et architecturales des espaces du métro parisien. In : Séminaire Espace public GÉNIE URBAIN. École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-La-Vallée.
- BERNARD Didier. (2014) Le métro, un sous sol indispensable à la mobilité en ville - in : Penser la ville et agir pour le souterrain, sous la direction de Bruno Barroca, Presses des Ponts.
- CANAC Sybil, CABANIS Bruno (2014) Paris Métro, histoire et design. Massin, les essentiels du patrimoine.

Contrats d'axes et contrat de développement territorial

Guillaume de Tilière

Guillaume de Tilière est Ingénieur en transport de l'EPFL, responsable du Groupe Transport chez BG Ingénieurs Conseils et professeur associé à l'EUP / LVMT (Université Paris Est -ENPC-IFSTTAR).

Après un doctorat en transport à l'EPFL de Lausanne et à l'université de Berkeley aux USA, il a travaillé pour les projets de transports européens pour ALSTOM Transport en relation avec les acteurs et opérateurs européens. Il a travaillé pour des projets de développement des transports à l'échelle régionale, nationale ou européenne jusqu'en 2009 puis a rejoint le groupe BG Ingénieurs Conseils comme responsable du groupe Transport; actif sur les études en transport urbain et ferroviaire ainsi que sur les projets de gares. Il travaille depuis sur des études comme le métro du grand Paris, la conception des gares de la SGP ou encore des études pour les contrats de développement territorial et CPER pour les régions.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

> PUBLICATIONS ET CONFÉRENCES

- The case of axle contracts in France for metro and tramway development, Paris - Washington Symposium on TOD – University Paris Est, 16-17 March 2015
- Development of rail station and Gentrification, Washington Symposium on TOD – Smart Growth Institute, 16-19 October 2014
- Conception technique des gares en milieu urbain contraint; Conférence annuelle AMEF, Paris – Maison de la RATP, 7 octobre 2014.
- Rail stations: the link between typology, design process and level of service; UIC Next Station Conference, Moscow – 17-18 October 2013.
- Les enjeux du développement des transports dans la région PACA: défis pour la conception des transports et de l'aménagement. Conférence PACA 21, Avignon, 4 Octobre 2012.
- Conception des gares: intégration des contraintes de flux et intermodalité. Conférence ENPC-STIF, février 2012
- «Frame Conditions for Tram-Train implementation», Swiss Transport Research Conférence, Ascona, September 3-5.
- «Management et choix d'investissement dans les projets de forte rupture technologique», rapport PREDIT N° 98 MT 07/2, 12.2000. Reference: LEM-REPORT-2000-013
- «Formes organisationnelles et choix d'investissement dans les projets de rupture technologique, cas des projets grande vitesse, Etude de cas SWISSMETRO»; Rapport DT4, PREDIT N° 98 MT 07/2; 01.2001 Reference: LEM-REPORT-2001-008

Les conversations métropolitaines des CAUE d'Île-de-France

*Cycle de conférences-débats 2015
de 18h à 20h30 à l'Entrepôt 75014 Paris.*

Calendrier des soirées :

mardi 30 juin 2015 • NOUVELLES TYPOLOGIES DE GARES

mardi 30 octobre 2015 • MÉTROPOLE ET OUTILS D'URBANISME

mardi 17 novembre 2015 • PROGRAMMATION URBAINE ET NOUVELLES
CENTRALITÉS

mardi 15 décembre 2015 • DENSIFICATION ET QUALITÉ DE LOGEMENT

Groupe de travail « questions métropolitaines » :

Bourgeois Justine • CAUE 93 • architecte

Duffort Laurence • CAUE 75 • directrice

Duriez Marie-Christine • CAUE 92 • architecte

Erdogan Armelle • URCAUE • assistante

Grigy Laëtitia • CAUE 94 • directrice adjointe

Lelièvre Vincent • CAUE 92 • architecte-urbaniste

Mourey Solène • CAUE 75 • architecte-urbaniste

Payet Jean-Michel • CAUE 93 • directeur

Renault Stéphanie • CAUE 93 • architecte

Soulé Jean-Sébastien • CAUE 92 • directeur

Thiénot Amélie • CAUE 94 • architecte



Organisation : Les CAUE d'Île-de-France
t : 01 48 52 84 28 • contact@urcaue-idf.fr
www.caue-idf.fr